



MécaSport Insertion



2ème RALLYE REGIONAL DES GUEULES NOIRES

23 – 24 Avril 2011

Organisé par
MECA SPORT INSERTION et L'ASSOCIATION SPORTIVE
AUTOMOBILE « 71 »

**COUPE DE FRANCE DES RALLYES
CHALLENGE BOURGOGNE FRANCHE COMTE**

RÈGLEMENT PARTICULIER Ce règlement complète le règlement standard des Rallyes Français
Coupe de France des Rallyes

Ind. 01 : Suite remarques du Comité Régional du 12/12/2010 et FFSA du 23/12/2010

- Ajouter « **P** » à chaque numéro articles
- 1.2P : Ajouter **LE TROPHÉE PIRELLI**
- 3.1.11P : Droits d'engagements : **285€ et 570€**
- Remplacer 6.2.4sanctions applicables par **6.2.7P pénalités et conforme à cet article.**
- Programme du rallye : Remplacer *Inscription* par **Engagement.**
- Le nombre de jours de reconnaissance est limité à **2** en régional.



TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
PROGRAMME DU RALLYE	3
SAMEDI 23 Avril 2011	3
DIMANCHE 24 Avril 2011	3
ARTICLE 1P : ORGANISATION	4
COMITE D'ORGANISATION :	4
1.1P OFFICIELS DE L'ÉPREUVE :	5
1.2P ÉLIGIBILITÉ :	6
1.3P VÉRIFICATIONS :	6
1.3.1P Convocations	6
1.3.2P Vérifications administratives	6
1.3.3P Vérifications technique	6
1.3.4P Vérifications finales	6
ARTICLE 2P : ASSURANCES	6
ARTICLE 3P : CONCURRENTS ET PILOTES	7
3.1P DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS :	7
3.1.10P Le nombre d'engagés est fixé à 130 voitures maximum.	7
3.1.11P Les droits d'engagement sont fixés à:	7
3.1.12P La demande d'engagement doit être accompagnée de:	7
3.3P ORDRE DE DEPART :	7
ARTICLE 4P : VOITURES ET ÉQUIPEMENTS	7
4.3P ASSISTANCE :	7
ARTICLE 5P : PUBLICITÉ	8
ARTICLE 6P : SITES ET INFRASTRUCTURES	8
6.1P DESCRIPTION :	8
6.2P RECONNAISSANCES :	8
6.2.7P Pénalités et conforme à cet article :	8
6.2.6P Durée:	8
ARTICLES 7P - 8P - 9P :	8
ARTICLE 10P : PRIX ET COUPES	9
REPARTITION :	9
10.1P: REMISE DES PRIX	9
ANNEXES	10
ITINÉRAIRE ET HORAIRE	10
PROGRAMME DES RECONNAISSANCES	11



PROGRAMME DU RALLYE

- Parution du règlement 28 Février 2011
 - Ouverture des engagements 28 Février 2011
 - Clôture des engagements 18 Avril 2011 à minuit
 - Parution du carnet d'itinéraire (road book) 09 Avril 2011 à 8h00 (auberge de la saule)
 - Reconnaissance 17 Avril 2011 de 10h00 à 19h00
22 Avril 2011 de 14h00 à 20h00
 - Vérifications Administratives (auberge de la saule st Vallier) 22 Avril 2011 de 16h00 à 20h00
23 Avril 2011 de 07h30 à 09h30
 - Vérifications Techniques (auberge de la saule st Vallier) 22 Avril 2011 de 16h00 à 20h00
23 Avril 2011 de 07h30 à 09h30
 - 1ère réunion du collège des commissaires sportifs 23 Avril 2011 à 10h45 – Parc hôtel
 - Publication des équipages admis au départ 23 Avril 2011 à 11h30
 - Départ du 1er rallye régional des gueules noires 23 Avril 2011 à 12h00
 - Publication des résultats partiels ½ h après l'arrivée du dernier concurrent
 - Arrivée de la 1ere voiture au parc hôtel 23 Avril 2011 à 22h10
 - Publications des résultats officiels provisoires 1 h après l'arrivée du dernier concurrent
 - Remise des prix 24 Avril 2011 11h00 à l'auberge de la saule
-
- La fédération française de sport automobile (FFSA) a établi un règlement standard des rallyes Français
 - Le 2ème rallye régional des gueules noires est organisé suivant ces dispositions
 - Le présent règlement particulier précise ou complète le règlement standard FFSA des rallyes Français
 - Les articles et sous articles non mentionnés sont conformes au règlement standard de la FFSA



ARTICLE 1P : ORGANISATION

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE 71 organise les samedi 23 et dimanche 24 Avril 2011 avec le concours de l'association M.S.I., une épreuve de course automobile régionale de Rallye dénommée :

2ème Rallye Régional des Gueules Noires.

Cette épreuve compte pour la COUPE de FRANCE des Rallyes, les Challenges BOURGOGNE FRANCHE-COMTE 2011 et A.S.A. 71.

Le présent règlement a été approuvé par le Comité Régional sous le n°04 en date du 12/12/2010 et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation n° R10 en date du 23/12/2010 .

Comité d'organisation technique et administratif :

- Association MSI Sarl Parc Hôtel 136 a rue F. Roosevelt 71230 Saint Vallier
- Présidente : **Nathalie FRIZOT**
- Membres : Eric FRIZOT, Eric GACON, Ghyslain DAVANTURE, Patrice DESSALUT, Eric FISCHER, Jocelyne et Bernard BOURGEOIS ...
- Secrétariat : **Pour les officiels**
M. GACON Eric
56 rue du champ dernier
71450 Blanzay
Tel : 03.85.58.65.81
Email : gacon.eric@wanadoo.fr
- Secrétariat : **Pour les concurrents**
Association MSI
Garage Bourgeois
rue Valdeck Rochet
71230 Saint Vallier
Tel : 03-85-57-03-47
Fax : 03-85-57-95-84

Permanence du rallye

Lieu : Auberge de la saule , Parc hôtel à Saint Vallier

Date : Du samedi 23 mai 2011 de 07h00 à 00h00 et du dimanche 23 Avril 2011 de 09h00 à 11h00

Vérifications:

Administratives et Techniques
Accueil Officiels et Commissaires
Accueil Presse
Direction de Course
PC Sécurité

à l'Auberge de la saule , Parc hôtel à Saint Vallier.
à l'Auberge de la saule , Parc hôtel à Saint Vallier.
à l'Auberge de la saule , Parc hôtel à Saint Vallier.
à l'Auberge de la saule , Parc hôtel à Saint Vallier.
à l'Auberge de la saule , Parc hôtel à Saint Vallier.



1.1P : OFFICIELS DE L'ÉPREUVE :

Collège des commissaires sportifs

Président	DREAU Philippe	0420	2281
Membre	VOUILLON Patrice	0404	137077
Membre	DURIX Michel	0404	14548

Direction de course

Directeur de course	PLISSON Gérard	0410	12983
Directeur de course d'adjoint	THOMAS Maryse	0416	3123
Directeur de course délégué ES 1	GIRAUDON Jean Marc	0404	20434
Directeur de course délégué ES 2	BROSSARD Jean Paul	0403	4763
Médecin Responsable	.	.	.
Voiture tricolore	BERTRAND Jacky	0403	14532
Voiture autorité	DUCHAINE Jacky	0410	24782
Voiture info	MAVIEL Jean Marc	0404	41665
	DUSFRENNE Mickael	0404	56446
Voiture balai	RABIAN Dominique	0404	20036
	GACON Eric	0403	9100
Juge de faits	.	.	.

Parc

Regroupement	.	.	.
Assistance	.	.	.

ES1 : Dompierre / Perrecy les Forges

Directeur ES	CARRIER Jean Michel	0414	12047
Directeur adjoint ES	DEMARIES Catherine	0414	113139
Assistant	CALEGARI Sylvie	0414	12062
Chronométrateur départ	MARCHAND Michel	0414	1976
Chronométrateur arrivée	SENDRA Yves	0414	214791
Médecin	FATHA Abdelhamid		

ES2 : La Sorme

Directeur ES	GUELAUD Pierre	0413	12125
Directeur adjoint ES	LAURENT jean louis	0413	3294
Assistant	LAURENT Véronique	0413	9485
Chronométrateur départ	BONNET Carmen	0520	7787
Chronométrateur arrivée	GROSSHANS Samuel	0307	10380
Médecin	KIREDJAN Jacques		

Commissaires techniques

Responsable	LEGRAND Jean Paul	0414	3935
Membre	LOBROT Martial	0403	14532
Membre	VINCEROT Daniel	0414	7618

Chargé des relations concurrents

DREAU Brigitte	0420	2282
DUCHAINE Aimée	0410	3292

Informatique et classements

GUIBLAIN David	0418	134494
----------------	------	--------

Speaker

Responsable commissaires	PILLARD Mickael		
	SOUFFLET Bernard	0403	18577



1.2P : Eligibilité

Le 2ème rallye régional des gueules noires du 23 et 24 Avril 2011 compte pour :

- La coupe de France des Rallyes 2011
- Les challenges Bourgogne Franche-Comté
- Le trophée PIRELLI

1.3P : Vérifications

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

- **Contrôles en avance non autorisés**
- Vérification administratives
22 Avril 2011 de 16h00 à 20h00
23 Avril 2011 de 07h30 à 09h30
- Vérifications techniques
22 Avril 2011 de 16h00 à 20h00
23 Avril 2011 de 07h00 à 09h30

Attention à l'issue des vérifications administratives et techniques le parcours de liaison est obligatoire pour rejoindre le parc fermé

1.3.1P : Convocations

Les 2 sous articles suivants tiennent lieu de convocation pour les vérifications

1.3.2P : Vérifications administratives : Auberge de la saule à St Vallier

- Groupe A/FA/GT: Le Vendredi 22 Avril 2011 de 16h00 à 17h30
- Groupe N/FN/R : Le vendredi 22 Avril 2011 de 17h00 à 18h30
- Groupe F2000/ Z : Le vendredi 22 Avril 2011 de 18h00 à 20h00
- Tous groupe et VHC : Le samedi 23 Avril 2011 de 07h30 à 09h30

1.3.3P : Vérifications techniques : Auberge de la saule à St Vallier

- Groupe A/FA/GT: Le Vendredi 22 Avril 2011 de 16h00 à 17h30
- Groupe N/FN/R : Le vendredi 22 Avril 2011 de 17h00 à 18h30
- Groupe F2000/ Z : Le vendredi 22 Avril 2011 de 18h00 à 20h00
- Tous groupe et VHC : Le samedi 23 Avril 2011 de 07h30 à 09h30

1.3.4P : Vérifications finales :

Les vérifications éventuelles seront effectuées au : Garage Bourgeois
Rue Valdeck Rochet à Saint Vallier
Le taux horaire est de 42 euros TTC

ARTICLE 2P : ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.



ARTICLE 3P : CONCURENTS ET PILOTES

3.1P : DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS :

3.1.5P : Engagement

Tous les équipages qui désire participer au 1er rallye régional des gueules noires doivent adresser au secrétariat du Rallye leur demande d'engagement ci jointe dûment complétée avant **Le 18 avril 2011 à minuit** (cachet de la poste faisant foi)

3.1.10P : Le nombre d'engagés est fixé à 130 voitures maximum.

Conforme au règlement standard de la FFSA, le nombre des engagés est fixé à 130 voitures

3.1.11P : Les droits d'engagement sont fixés à :

Avec la publicité facultative des organisateurs	285 €
Licenciés ASA71	260 €
Sans la publicité facultative des organisateurs	570 €

- Chèque à établir à l'ordre de **MSI** (les chèques seront encaissés à partir du lundi 11 Avril).

3.1.12P : La demande d'engagement doit être accompagnée de:

- a) Du montant des droits d'engagement.
- b) Une photos d'identité pilote et copilote.

3.3P : ORDRE DE DEPART :

Le premier concurrent du rallye régional partira 20 minutes après le dernier concurrent VHC.

ARTICLE 4P : VOITURES et ÉQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

4.3P : ASSISTANCE :

Conforme au règlement standard F.F.S.A. et selon road book de l'épreuve.

Aucune assistance (sauf l'équipage) ne sera autorisée entre les ES

Aucun véhicule d'assistance ne devra être présent entre les Spéciales

Bâche obligatoire, 1 extincteur obligatoire et évacuations des déchets

Un juge de faits vérifiera la bonne observation de ces prescriptions.



ARTICLE 5P : PUBLICITÉ

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Les publicités obligatoires et facultatives seront précisées ultérieurement par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P : SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P : DESCRIPTION :

Le 2ème rallye Régional des Gueules noires représente un parcours de 149.100 kms et se déroule en 3 sections. Il comporte 6 épreuves spéciales totalisant 36,900 kms . Les épreuves spéciales sont :

Perrecy-Dompierre (7,700 kms) La Sorme (4,600 kms)

L'itinéraire horaire figure à la fin de ce règlement.

6.2P : RECONNAISSANCES :

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Trois passages maximum dans chaque spéciales.

6.2.4P : Pénalités et conforme à cet article.

Conforme au règlement standard de la FFSA

1er infraction : 1 mn ou 3 mn ou Départ refusé et ou amende égal au montant de l'engagement

2ème infraction : interdiction de prendre le départ et amende du double du montant de l'engagement et demande de sanction à le FFSA

6.2.6P : Durée des reconnaissances :

Les reconnaissances, et non les essais, sont autorisés :

le dimanche 17 avril 2011 de 10h00 à 19h00

le vendredi 22 avril 2011 de 14h00 à 20h00

Aucun Road Book ne sera expédié.

Un carnet d'infraction sera remis avec le Road Book et devra être rendu aux Contrôles Administratifs.

L'heure de convocation aux vérifications administratives sera donnée lors de la remise du Road Book.

ARTICLES 7P – 8P – 9P :

Conforme au règlement standard F.F.S.A. L'organisateur décline toute responsabilité pour le dépannage et le rapatriement des voitures accidentées, en panne, celui-ci restant à la charge du concurrent.



ARTICLE 10P : PRIX ET COUPES

Les prix sont répartis de la façon suivante :

	1er	2ème	3ème	4ème	5ème
Général	300 €	200 €	100 €		
Groupe (1)	150 €	80 € si plus de 3 partants	40 € si plus de 6 partants		
Classe (1)	250 €	120 € si plus de 3 partants	90 € si plus de 6 partants	70 € si plus de 9 partants	40 € si plus de 12 partants
Féminine (1)	250,00 €				

(1) Les prix par Groupe / Classe / Féminin seront diminués de 50% dans le cas ou il y aurait moins de 3 partants dans la catégorie concernée

Les prix sont cumulables

De nombreuses coupes récompenseront les lauréats

La remise des prix se déroulera au parc hôtel.

10.1P: REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu le Dimanche 24 Avril 2011 à partir de 11h00 au Parc hôtel Auberge de la SAULE à SAINT VALLIER. Prix et Coupes ne seront remis qu'aux équipages se présentant au complet et en tenue correcte.



ANNEXES

ITINEAIRE HORAIRE					
CONTRÔLE	ITINERAIRE	KM ENTRE CH	KM TOTAL	TEMPS IMPARTI	HEURE 1ère VOITURE
SAMEDI 23 avril 2011					
Première section : SAINT VALLIER / SAINT VALLIER					
CH 0	ST VALLIER SORTIE DU PARC FERME	0.000	0.000	-	12 h 00
CH 1	SAINT VALLIER ENTREE ASSISTANCE	0.900	0.900	00:06	12 h 06
CH 2	SAINT VALLIER SORTIE ASSISTANCE	0.200	1.100	00:15	12 h 21
CH 3	PERRECY LES FORGES	13.400	14.500	00:23	12 h 44
DES 1	DOMPIERRE	0.300	14.800	00:03	12 h 47
AES 1	DOMPIERRE	7.700	22.500	-	-
CH 4	LA SORME	22.800	37.300	00:35	13 h 22
DES 2	LA SORME	0.100	37.400	00:03	13 h 25
AES 2	LA SORME	4.600	42.200	-	-
CH 5	MONTCEAU les MINES ENTREE PARC FERME	9.000	46.300	00:18	13 h 43
CH 6	MONTCEAU les MINES SORTIE PARC FERME	0.000	46.300	00:20	14 h 03
CH 7	SAINT VALLIER ENTREE ASSISTANCE	2.900	49.200	00:12	14 h 15
CH 8	SAINT VALLIER SORTIE ASSISTANCE	0.200	49.400	00:40	14 h 55
CH 9	SAINT VALLIER ENTREE PARC REGROUP.	0.300	49.700	00:05	15 h 00
Deuxième section : SAINT VALLIER / SAINT VALLIER					
CH 10	SAINT VALLIER SORTIE PARC REGROUP.	0.000	49.700	01:05	16 h 05
CH 11	SAINT VALLIER ENTREE ASSISTANCE	0.900	50.600	00:06	16 h 11
CH 12	SAINT VALLIER SORTIE ASSISTANCE	0.200	50.800	00:15	16 h 26
CH 13	PERRECY LES FORGES	13.400	64.200	00:23	16 h 49
DES 3	DOMPIERRE	0.300	64.500	00:03	16 h 52
AES 3	DOMPIERRE	7.700	72.200	-	-
CH 14	LA SORME	22.800	87.000	00:35	17 h 27
DES 4	LA SORME	0.100	87.100	00:03	17 h 30
AES 4	LA SORME	4.600	91.700	-	-
CH 15	MONTCEAU les MINES ENTREE PARC FERME	9.000	96.000	00:18	17 h 48
CH 16	MONTCEAU les MINES SORTIE PARC FERME	0.000	96.000	00:20	18 h 08
CH 17	SAINT VALLIER ENTREE ASSISTANCE	2.900	98.900	00:12	18 h 20
CH 18	SAINT VALLIER SORTIE ASSISTANCE	0.200	99.100	00:40	19 h 00



CH 19	SAINT VALLIER ENTREE PARC REGROUP.	0.300	99.400	00:05	19 h 05
Troisième section : SAINT VALLIER / SAINT VALLIER					
CH 20	SAINT VALLIER SORTIE PARC REGROUP.	0.000	99.400	01:05	20 h 10
CH 21	SAINT VALLIER ENTREE ASSISTANCE	0.900	100.300	00:06	20 h 16
CH 22	SAINT VALLIER SORTIE ASSISTANCE	0.200	100.500	00:15	20 h 31
CH 23	PERRECY LES FORGES	13.400	113.900	00:23	20 h 54
DES 5	DOMPIERRE	0.300	114.200	00:03	20 h 57
AES 5	DOMPIERRE	7.700	121.900	-	-
CH 24	LA SORME	22.800	136.700	00:35	21 h 32
DES 6	LA SORME	0.100	136.800	00:03	21 h 35
AES 6	LA SORME	4.600	141.400	-	-
CH 25	SAINT VALLIER ENTREE PARC FERME	12.400	149.100	00:35	22 h 10

ARTICLE 6.2 PROGRAMME DES RECONNAISSANCES

	Dimanche 17 Avril 2011	Vendredi 22 Avril 2011
7h – 8h	Non autorisée	Non autorisée
8h – 9h	Non autorisée	Non autorisée
9h – 10h	Non autorisée	Non autorisée
10h – 11h	Autorisée	Non autorisée
11h – 12h	Autorisée	Non autorisée
12h – 13h	Autorisée	Non autorisée
13h – 14h	Autorisée	Non autorisée
14h – 15h	Autorisée	Autorisée
15h – 16h	Autorisée	Autorisée
16h – 17h	Autorisée	Autorisée
17h – 18h	Autorisée	Autorisée
18h – 19h	Autorisée	Autorisée
19h – 20h	Non autorisée	Autorisée



MécaSport Insertion



MécaSport Insertion
CREUSOT SPORT AUTO



2 EME RALLYE REGIONAL

DES GUEULES NOIRES

23 et 24 avril 2011

+VHC

FORMULE MIDI-MINUIT



Amontceau-news.com
Télédiffusé au temps réel!

le journal
de Saône et Loire

RADIO
RTS
97.6



Saint-Berain-sous-Sanvignes
PERRECY LES FORGES
Dompierre sur Sanvignes
Ciry le Noble

